

Table des matières

1. Introduction
2. Cadre institutionnel
 - 2.1 La règle de sortie
 - 2.2 Performance de la Guinée équatoriale par rapport aux seuils de sortie depuis 1991
3. Situation du pays par rapport au critère de bas revenu
 - 3.1 Produit intérieur brut et revenu national brut
 - 3.2 Facteurs influençant le revenu national
 - 3.3 Persistance de la pauvreté
4. Situation du pays par rapport au critère de retard dans le développement du capital humain
 - 4.1 Nutrition
 - 4.2 Mortalité des enfants
 - 4.3 Scolarisation
 - 4.4 Alphabétisation des adultes
5. Situation du pays par rapport au critère de vulnérabilité économique
 - 5.1 Chocs d'origine naturelle
 - 5.2 Chocs d'origine économique
 - 5.3 Exposition aux chocs extérieurs
6. Conclusion: des ressources abondantes, un progrès structurel à peine amorcé

Liste des tableaux:

- Tableau 1: Résumé de la règle de sortie depuis 2005
- Tableau 2: Guinée équatoriale: Evolution du revenu national brut (RNB) par habitant selon la Banque Mondiale
- Tableau 3: Les principales causes de la pauvreté en Guinée équatoriale
- Tableau 4: Guinée équatoriale: Produit intérieur brut par secteur
- Tableau 5: Guinée équatoriale: Opérations financières de l'Etat
- Tableau 6: Guinée équatoriale: Statistiques de malnutrition, mortalité des enfants, scolarisation et alphabétisation
- Tableau 7: Guinée équatoriale: Indicateurs d'éducation sélectionnés
- Tableau 8: Guinée équatoriale: Capture de poisson et crustacés (en tonnes)
- Tableau 9: Guinée équatoriale: Evolution de la production, de l'exportation et des prix des produits de base
- Tableau 10: Guinée équatoriale: Principales exportations de marchandises et de services (selon le FMI)

Liste des graphiques:

- Graphique 1: Critère de bas revenu
- Graphique 2: Critère de retard dans le développement du capital humain
- Graphique 3: Critère de vulnérabilité économique
- Graphique 4: Guinée équatoriale: Estimations et projections de la production de pétrole brut

1. Introduction

Dans son rapport 2006, le Comité des politiques de développement (*Committee for Development Policy/CDP*) a noté que la Guinée équatoriale satisfaisait pour la première fois les critères de sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA)¹. La CNUCED a préparé ce profil conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en prévision du réexamen par le *CDP*, en 2009, de la vocation du pays à sortir de la catégorie. Ce travail est le fruit d'une mission effectuée dans le pays en juin 2008, à laquelle le Gouvernement de la Guinée équatoriale a accordé sa coopération.

Ce document reflète les prescriptions du rapport 2007 du CPD, selon lequel le profil devrait évaluer "...l'impact des chocs économiques externes et celui des phénomènes naturels sur les résultats économiques et la structure économique" du pays. Le profil devrait aussi contenir "des renseignements complémentaires ... [sur] la fragilité écologique et [les] autres handicaps structurels éventuels qui [auraient] échappé aux indicateurs statistiques du pays"².

La CNUCED considère le progrès structurel comme le critère essentiel de sortie de la catégorie PMA. Si un pays est considéré par les Nations Unies --en vertu de la règle de sortie-- comme ayant vocation à être retiré de la liste des PMA, ce pays doit avoir fait preuve d'un progrès structurel suffisant pour que les efforts de développement économique et social puissent être poursuivis d'une manière moins dépendante de l'aide extérieure, notamment sans la continuation d'un appui concessionnel de type PMA. Un futur ex-PMA devrait donc avoir dépassé --sous différents angles qui ont été précisés par la CNUCED³-- une sorte de point de non-retour au-delà duquel, en vertu de la nature structurelle des progrès accomplis, une continuation sans traitement PMA de ces progrès est jugée possible. De ce précepte découle une question fondamentale: le pays que l'on juge apte à continuer de se développer en dehors de la sphère PMA a-t-il réellement fait la preuve d'un progrès

¹ United Nations, Committee for Development Policy, Report on the eight session (20-24 March 2006), Economic and Social Council Official Records, 2006, Supplement No. 13 (E/2006/33), para. 20-22.

² United Nations, Committee for Development Policy, Report on the ninth session (19-23 March 2007), Economic and Social Council Official Records, 2007, Supplement No. 33 (E/2007/33), para. 17.

structurel? Une autre manière de poser cette question, dans le cas de la Guinée équatoriale, est de se demander s'il y a dans le pays considéré des éléments nouveaux --notamment une soudaine prospérité-- permettant de dire que même si le progrès structurel en question ne s'est pas encore manifesté, il est à portée de la main.

Ce profil vise donc à fournir au CPD et au Conseil économique et social des Nations Unies un aperçu des progrès réellement accomplis par le pays, et à permettre à tous --y compris dans le pays lui-même-- de mesurer la pertinence de l'idée de sortie. La section 2 décrit le cadre institutionnel dans lequel la Guinée équatoriale est aujourd'hui considérée comme ayant vocation à être retirée de la liste des PMA. Les sections 3, 4 et 5 examinent la situation du pays selon les trois critères utilisés par les Nations Unies pour identifier les PMA, respectivement, le critère de bas revenu, le critère de retard dans le développement du capital humain, et le critère de vulnérabilité économique. Enfin, la section 6 fournit en conclusion quelques remarques sur l'évolution observée en Guinée équatoriale à la lumière du critère essentiel (implicite dans les critères officiels du *CDP*) de progrès structurel.

2. Cadre institutionnel

Depuis 1971, les Nations Unies désignent comme “pays les moins avancés” un groupe d'Etats jugés structurellement handicapés dans leurs efforts de développement, et courant plus que les autres le risque de ne pouvoir sortir du piège de la pauvreté, ou de ne pouvoir réduire leur grande vulnérabilité par rapport à des chocs extérieurs contre lesquels ils ne peuvent rien. Pour ces raisons, on considère que ces pays ont besoin d'un traitement particulièrement généreux de la part de la communauté internationale. Le système des Nations Unies réserve aux PMA ce genre de traitement, notamment à travers la coopération technique. Par ailleurs, en révisant tous les trois ans la liste des PMA, l'organisation fournit aux partenaires du développement de ces pays un signal fort sur leurs problèmes structurels et leurs besoins d'appui concessionnel. Une solennité particulière a été donnée à ce signal lors des trois conférences des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (Paris 1981, Paris 1990, Bruxelles 2001).

³ *Assessing structural progress in countries that are deemed eligible for graduation: implications for the triennial review of the list of LDCs*, Note by UNCTAD, 10 January 2008.

La question de la sortie de la catégorie fut soulevée pour la première fois en 1991, date à laquelle eut lieu la première grande révision des critères utilisés pour identifier les PMA. Le principe de sortie s'appliqua au Botswana en 1994, puis au Cap-Vert en 2007. Il convient de noter que la question de la sortie est devenu un problème systémique en 1997, après que le Comité de planification du développement ait recommandé la sortie du Vanuatu, puis en 2000, quand le Comité des politiques de développement recommanda la sortie des Maldives. Le Conseil économique et social (ECOSOC) a depuis ces années-là souligné avec force l'importance de la notion de "transition en douceur" pour les pays ayant vocation à sortir, cette notion signifiant que la perte des avantages liés au régime PMA ne devrait jamais nuire au pays concerné⁴.

2.1 *La règle de sortie*

La règle de sortie se base sur des seuils spécifiques pour les indicateurs liés aux trois critères de sortie. Ces indicateurs sont le revenu national brut par habitant, un indice de capital humain, et un indice de vulnérabilité économique. A chacun de ces indicateurs est appliquée une marge entre le seuil d'entrée dans la catégorie et le seuil de sortie⁵. Cette marge est considérée comme reflétant le progrès dont il convient de s'assurer si l'on suppose que le pays ayant vocation à sortir se situe sur un sentier de progrès jugé irréversible, en dehors de tout effet de conjoncture: non seulement le pays sortant doit s'être élevé jusqu'au niveau en dessous duquel on admettrait de nouveaux pays dans la liste, mais il doit avoir dépassé ce niveau dans une certaine proportion, qui correspond à la marge. Cette règle concrétise dans une

⁴ L'importance de la "transition en douceur" a été maintes fois soulignée depuis l'année 2000. Dans sa résolution 2000/34, ECOSOC demandait au Secrétaire général des Nations Unies de faire des recommandations sur les mesures nouvelles qui pourraient être prises pour que la perte du régime PMA ne soit jamais qu'une transition sans heurt (para. 3). En 2004, la résolution 2004/66 d'ECOSOC, qui fut reprise par la résolution 59/209 de l'Assemblée générale, insistait à nouveau sur la nécessité d'une transition en douceur pour les pays amenés à perdre le régime PMA, allant jusqu'à énumérer les principaux domaines de coopération internationale dans lesquels des modalités de sortie en douceur sont particulièrement souhaitables.

⁵ Jusqu'à la révision 2000 de la liste, une marge de 15% fut utilisée pour chacun des critères. Pour la révision 2003, un groupe d'experts, en janvier 2003, recommanda que différentes marges soient appliquées selon les critères: 20% pour le revenu national brut par habitant, 10% pour l'indice de capital humain et l'indice de vulnérabilité économique. Ces nouvelles marges furent ré-utilisées lors de la révision 2006 de la liste des PMA.

certaine mesure la notion de progrès structurel. Elle écarte le risque qu'une sortie soit décidée à la lumière d'un simple progrès conjoncturel qui ne saurait être probant.

Deux autres aspects essentiels de la règle de sortie reflètent aussi le primat de la notion de progrès structurel durable du pays sortant:

- au moins deux des trois seuils de sortie doivent être atteints pour que le pays soit jugé apte à perdre le régime PMA, règle délibérément rendue asymétrique par les Nations Unies puisque, la règle d'entrée établissant la nécessité de se situer en dessous des trois critères d'entrée, la logique voudrait que le fait de cesser de satisfaire un seul critère d'entrée suffise à mettre fin au statut PMA du pays considéré.
- une recommandation de sortie ne sera prononcée que si les seuils de sortie ont été atteints lors d'au moins deux révisions consécutives de la liste des PMA.

En vertu de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale, dès lors que la recommandation de faire sortir un pays a été entérinée par ECOSOC et l'Assemblée générale, la perte du régime PMA n'interviendra qu'après une période de transition de trois années à partir de la date d'entérinement par l'Assemblée générale. En définitive, le calendrier d'une sortie, depuis la première observation de la vocation du pays à être retiré de la liste jusqu'à la date de la perte effective du statut de PMA, s'étendra de l'année y à l'année $y + 6$. Plus précisément, cette durée dépassera six années et demie, car la première observation par le *CDP* a généralement lieu en mars de l'année y (mars 2006 pour la Guinée équatoriale), et la période de transition de trois ans suivant l'entérinement de la recommandation de sortie se terminera dans le dernier trimestre de l'année $y + 6$ (fin 2012). La période de transition a été instituée par ECOSOC et l'Assemblée générale pour permettre au pays sortant de négocier avec ses partenaires les modalités d'une "transition en douceur", objectif-clé des Nations Unies et objet principal de la résolution 59/209.

L'amendement de 2005

Comme précédemment expliqué, pour avoir vocation à sortir de la catégorie PMA, un pays doit normalement s'être élevé au-dessus du seuil de sortie relatif à au

moins deux des trois critères d'identification des PMA, et ce, lors d'au moins deux révisions triennales consécutives de la liste. Cependant, une exception à cette règle fut introduite par le CPD en 2005⁶: un PMA dont le revenu national brut par habitant dépasse le double du seuil de sortie (ce dernier étant réactualisé lors de chaque révision triennale: 900 dollars en 2006) sera considéré comme étant appelé à sortir de la catégorie PMA quel que soit son score au titre des deux autres critères (capital humain et vulnérabilité économique). La rationalité de cet amendement, qui introduit une exception à la règle normale de sortie, se situe dans l'idée qu'un pays qui jouissant d'un afflux soudain de ressources financières autonomes qui ont déjà entraîné une forte élévation du revenu par habitant n'est plus considéré comme ayant besoin d'un régime de soutien exceptionnel de type PMA, car les moyens financiers autonomes permettant de promouvoir un progrès définitif sur le plan des trois critères sont réunis.

Le tableau 1 résume la règle de sortie prévalant depuis 2005.

2.2 *Performance de la Guinée équatoriale par rapport aux seuils de sortie depuis 1991*

La Guinée Equatoriale appartient à la catégorie PMA depuis 1982. Pour chacun des trois critères, les données représentées dans les trois graphiques suivants indiquent ce que fut la performance du pays par rapport au seuil d'entrée dans la catégorie et au seuil de sortie de la catégorie lors des six révisions triennales officielles de la liste des PMA (1991, 1994, 1997, 2000, 2003, 2006). Toutes ces données ont été normalisées sous forme d'indice, la base 100 étant représentée par le seuil de sortie. Ainsi, si le pays présente un score de 54, il est à 54% du seuil de sortie. Pour chaque critère, l'écart entre le seuil d'entrée et le seuil de sortie représente la marge dont les Nations Unies tiennent compte pour que l'on soit sûr que le pays a accompli des progrès suffisamment probants.

⁶ cf. Nations Unies, Comité des politiques de développement, Rapport de la septième session (14-18 mars 2005), Conseil économique et social, Documents officiels, 2005, Supplément n°13, E/2005/33, paragraphe 14, p. 16.

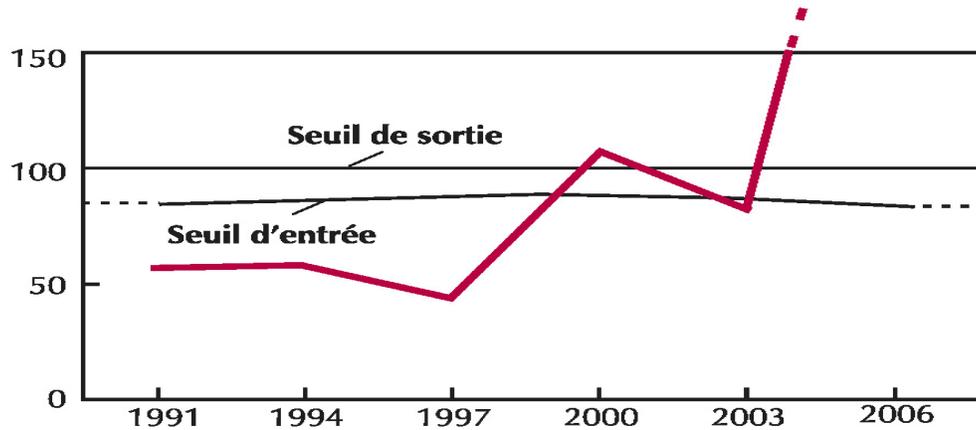
Tableau 1
Résumé de la règle de sortie depuis 2005

<p><u>Critère de bas revenu:</u> Revenu national brut par habitant: Moyenne sur 3 ans (années y-4, y-3, y-2) Lors de la révision 2006 de la liste: seuil d'entrée de 750 dollars (pour l'admission de nouveaux pays dans la catégorie); seuil de sortie de 900 dollars</p>
<p><u>Critère de retard dans le développement du capital humain:</u> Indice de capital humain (<i>Human Assets Index/HAI</i>): Indice composite basé sur les quatre indicateurs suivants: * pourcentage de la population totale souffrant de malnutrition * taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans * taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire * taux d'alphabétisation des adultes</p>
<p><u>Critère de vulnérabilité économique:</u> Indice de vulnérabilité économique (<i>Economic Vulnerability Index/EVI</i>): Indice composite basé sur les sept indicateurs suivants⁷: * indice d'instabilité de la production agricole * proportion de la population sans abri à la suite de catastrophes naturelles * indice d'instabilité des exportations de biens et de services * part de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche dans le PIB * indice de concentration des exportations de marchandises * population (en logarithme) * indice d'isolement géographique</p>
<p><u>Règle de sortie:</u> La sortie d'un pays pourra normalement être recommandée par le Comité des politiques de développement (CPD) si le pays a atteint ou dépassé, lors d'au moins deux révisions triennales de la liste des PMA, les seuils de sortie relatifs à au moins deux des trois critères d'identification des PMA. Si toutefois le revenu national brut par habitant (moyenne des trois dernières années pour lesquelles cet agrégat a pu être mesuré) est supérieur ou égal au double du seuil de sortie, la sortie pourra être recommandée (après deux observations consécutives) quelle que soit la performance du pays au titre des deux autres critères (amendement 2005 à la règle de sortie).</p> <p>Dans l'un ou l'autre cas (sortie normale sur la base de deux critères, ou sortie exceptionnelle sur la base du seul critère de revenu par habitant), la perte effective du régime PMA n'interviendra qu'après une période de trois années après la date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies aura entériné la recommandation de sortie émanant du CDP. Cette période de trois ans, dont le bien-fondé a été expliqué par la résolution 59/209 du 20 décembre 2004 de l'Assemblée générale, permettra au pays sortant de négocier avec ses partenaires les modalités d'une sortie ou transition "en douceur".</p>

⁷ Le Comité des politiques de développement, lors de sa 7ème session, a décidé qu'aux différentes composantes de l'Indice de vulnérabilité économique serait appliquée la pondération suivante (*total = 100%*):

Indicateurs de chocs extérieurs : indice d'instabilité de la production agricole (12.5%); proportion de sans-abris à la suite de catastrophes naturelles (12.5%); indice d'instabilité des exportations de biens et de services (25%);

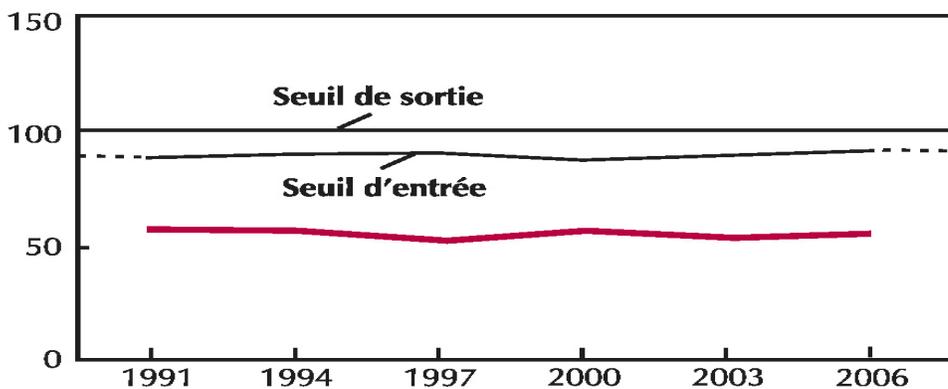
Graphique 1: Critère de bas revenu



Après avoir évolué autour du seuil de sortie lors des révisions 2000 et 2003 de la liste des PMA, la performance observée au titre de ce critère en 2006 peut être qualifiée de phénoménale, à 377% du seuil de sortie (courbe en pointillé). Le revenu national brut (RNB) par habitant, en valeur courante, était plus de quatre fois plus élevé en 2006 qu'en 2001, en raison de la soudaine prospérité résultant des exportations pétrolières du pays (la production de brut a plus que quadruplé entre 1999 et 2005). Le niveau de RNB par habitant utilisé par les Nations Unies lors d'une révision de la liste à l'année t est une moyenne des estimations aux années $t-4$, $t-3$ et $t-2$. Cette moyenne était de \$2.960 lors de la révision 2006, soit trois fois le seuil de sortie. Elle sera supérieure à \$7.500 lors de la révision 2009, ce qui placera le pays à un niveau de revenu par habitant au moins sept fois supérieur au (futur) seuil de sortie. Cette évolution, sans précédent dans l'histoire des PMA, justifie l'amendement qui fut apporté en 2005 à la règle de sortie.

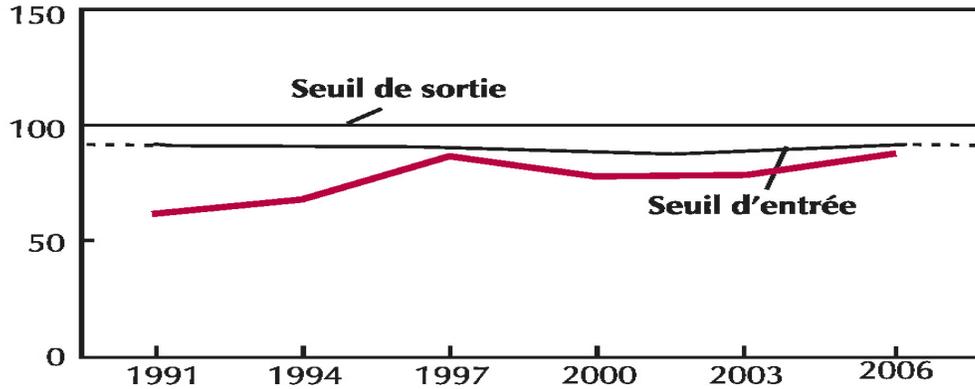
Indicateurs d'exposition aux chocs: population en logarithme (25%); indice d'isolement géographique (12.5%); part de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche dans le PIB (6.25%); indice de concentration des exportations de marchandises (6.25%).

Graphique 2: Critère de retard dans le développement du capital humain



La performance relative à ce critère ne reflétait pas encore les effets attendus de la prospérité pétrolière lors de la révision 2006 de la liste des PMA. Le score de la Guinée équatoriale au titre de l'indice de capital humain, en 2006, était supérieur de 58% à la moyenne des autres PMA africains, tout en restant inférieur de 18% à la moyenne des non-PMA de la région. A cette même date, une faible proportion (9%) de la population était considérée par les Nations Unies comme mal nourrie (un ratio inférieur de 41% à la moyenne des non-PMA africains), mais le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, de 181 pour 1000, était le double du taux moyen des non-PMA africains, et même plus élevé de 9% que la moyenne des autres PMA de la région. Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, estimé à seulement 30%, était supérieur de 28% à la moyenne des autres PMA africains, mais inférieur de moitié à celle des non-PMA de la région. Le taux d'alphabétisation des adultes, estimé par les Nations Unies à 84%, était à cette date de 15% supérieur à celui des non-PMA de la région, et de 65% plus élevé que la moyenne des autres PMA africains, donc probablement très surestimé. Au total, un rapprochement par rapport au seuil de sortie (à 87% duquel se situait le pays en 2006), que l'enrichissement du pays pourrait rendre possible, suppose un ardent effort national pour réduire la mortalité des enfants et améliorer leur scolarisation.

Graphique 3: Critère de vulnérabilité économique



La performance du pays au titre de ce critère ne s'est pas améliorée en 15 ans. Il convient de scinder l'interprétation de cette performance en deux périodes: (i) de 1991 à 1997, ce critère était fondé sur un indice de diversification économique; la stagnation du score national au cours de cette période reflète, outre l'absence d'amélioration de la situation de la Guinée équatoriale relativement aux autres pays, l'impossibilité de diversifier l'économie au-delà des deux principales filières agricoles (cacao, bois); (ii) à partir de 2000, l'indice de diversification cède la place à un indice de vulnérabilité économique fondé sur des variables représentatives de l'instabilité économique résultant de chocs extérieurs, et de l'exposition de l'économie à ces chocs. Le faible score (à 54% seulement du seuil de sortie en 2006) est expliqué par la forte concentration pétrolière de l'économie (avec un déclin des filières agricoles), et la mauvaise performance de deux des sept indicateurs entrant dans la formulation de l'indice: la proportion de sans-abris dans la population, et l'instabilité des exportations. Ces deux dernières variables, bien que mesurant en théorie l'ampleur de chocs extérieurs, illustrent en réalité deux caractéristiques structurelles importantes du pays plus que des chocs: la survivance d'une grande pauvreté (effet des politiques internes), et l'émergence soudaine et massive d'une économie d'exportation d'hydrocarbures (choc positif). Cette performance est en définitive peu révélatrice de vulnérabilité économique.

Synthèse

La Guinée équatoriale est le premier pays illustrant l'exception à la règle de sortie. Lors de la révision 2006 de la liste des PMA, le Comité des Politiques de Développement a observé que le revenu national brut par habitant s'était élevé bien au-delà du double du seuil de sortie. Le pays est donc provisoirement considéré, en raison de son revenu exceptionnel et en dépit de son retard à la lumière des deux autres critères, comme ayant vocation à perdre le régime PMA. S'il se trouve à nouveau dans cette situation lors de la révision 2009 de la liste (hypothèse hautement probable), cette vocation à sortir sera en principe confirmée. La Guinée équatoriale bénéficiera alors, en vertu de la règle de sortie instituée en décembre 2004, d'une période de transition de trois années (2010-2011-2012) pendant laquelle le Gouvernement sera encouragé à préparer, dans le cadre d'un dialogue avec ses partenaires, une stratégie de "transition en douceur". Cette idée consiste à éloigner le risque d'une perte soudaine et pénalisante des avantages liés au régime PMA (accès préférentiel aux grands marchés, financement concessionnel, programmes spéciaux d'assistance technique, etc.) à la fin de cette période de transition (en principe, fin 2012), si le pays, en application de la règle, est alors retiré de la liste des PMA.

3. Situation du pays par rapport au critère de bas revenu

Au cours des dix dernières années, le revenu national brut par habitant de la Guinée équatoriale a connu une évolution phénoménale, essentiellement en raison de la prééminence croissante de l'économie pétrolière et gazière et de ses effets sur le secteur de la construction.

3.1 *Produit intérieur brut et revenu national brut*

Le tableau 2, à partir de données fournies par la Banque Mondiale, révèle la hausse spectaculaire du revenu national brut (RNB) par habitant depuis le début de la décennie 2000, de 870 dollars en 1999 à 12.860 dollars en 2007⁸, et le tableau 4 présente la structure sectorielle du produit intérieur brut.

⁸ Selon le Conseil National du Crédit de la Guinée équatoriale, le taux de croissance réelle de l'économie était de 16,6% en 2007, avec une croissance de 17,2% pour le seul secteur pétrolier, et de 14,9% pour le secteur non-pétrolier (Rapport du Conseil National du Crédit, 2006).

Tableau 2
Guinée équatoriale: Evolution du revenu national brut (RNB) par habitant selon la Banque Mondiale

Années	PIB (en milliers de \$ des EU)	RNB (en milliers de \$ des EU)	Population (en milliers d'habitants)	RNB par hab. (en \$ des EU)
1995	163.980	157.246	382	410
1996	259.074	175.043	391	450
1997	497.742	361.152	401	900
1998	455.800	459.729	411	1.120
1999	872.016	364.832	420	870
2000	1.254.223	663.264	431	1.540
2001	1.737.448	879.144	441	1.990
2002	2.165.949	1.200.664	451	2.660
2003	2.966.370	1.241.255	462	2.690
2004	4.898.939	1.674.812	473	3.540
2005	7.527.572	2.664.693	484	5.500
2006	8.565.316	4.216.103	496	8.510
2007	9.923.308	6.526.696	508	12.860

Source of data: World Bank online database

Le RNB est très inférieur au PIB en Guinée équatoriale: le premier était équivalent à 66% du second en 2007 (selon les statistiques de la Banque Mondiale), et ce ratio a pu descendre à 35% en 2004 et 2005. Le revenu des investissements des compagnies pétrolières (dont une partie est réinvestie sur place) constitue la plus grande part du revenu net des facteurs expliquant l'écart entre le PIB et le RNB. Ce revenu était estimé par le FMI à des montants se situant entre 2.820 millions de dollars en 2004 et 3.178 millions de dollars en 2006⁹, soit l'équivalent de 40% à 60% des recettes d'exportation d'hydrocarbures.

La domination de l'économie par le secteur des hydrocarbures (pétrole brut et gaz) est résumée par la part du secteur dans le PIB: 64% en 1997, 88% en 2002, 91% en 2007. Le secteur agricole, bien que n'ayant pas régressé au fil des ans en valeur ajoutée nominale, est devenu une part marginale de l'économie (8% du PIB en 1997;

⁹ IMF, Republic of Equatorial Guinea: Staff Report for the 2007 Article IV Consultation, 22 May 2007: Table 3 (Equatorial Guinea: Balance of Payments, 2003-07), p. 23.

1,4% en 2007), et tend à disparaître des exportations. Son déclin s'explique notamment par le manque de structures financières et techniques de soutien aux paysans et l'état très précaire des infrastructures qui leur seraient nécessaires. L'enrichissement du pays ne s'est pas traduit par un appui aux secteurs traditionnels de l'économie.

3.2 *Facteurs influençant le revenu national*

Le facteur qui a énormément influencé l'évolution du revenu national, au cours de la dernière décennie, a été la croissance des recettes publiques sous l'effet de l'extraction et de l'exportation des hydrocarbures (voir tableau 5). Les recettes de la taxe sur le bénéfice d'exploitation des sociétés, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques travaillant dans les sociétés pétrolières, de la taxe sur le bénéfice des sous-traitants et de la retenue à la source ont considérablement augmenté¹⁰, comme les recettes non-fiscales, qui regroupent notamment les royalties et dividendes versés à l'Etat en raison de ses droits et participations dans l'industrie des hydrocarbures¹¹. La hausse des recettes budgétaires a permis des dépenses d'investissement orientées vers la réalisation de grosses infrastructures, sans que le pays ait été obligé de s'endetter lourdement¹². L'effet multiplicateur de cet enrichissement s'est traduit par une croissance rapide, parfois spectaculaire des performances dans le bâtiment et les travaux publics, les services bancaires, les télécommunications et le tourisme d'affaires.

¹⁰ Selon la Direction Générale des Impôts équato-guinéenne, ces recettes fiscales se répartissent comme suit: taxe sur le bénéfice d'exploitation des sociétés 73,5%; impôt sur le revenu des personnes physiques 16,2%; taxe sur le bénéfice des sous-traitants 5,2%; retenue à la source 6,25%.

¹¹ A l'instar des autres pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui ont adhéré à l'initiative pour la transparence des industries extractives, le Gouvernement équato-guinéen a affirmé son adhésion au principe de transparence dans la gestion et l'utilisation des revenus pétroliers à travers des fonds spéciaux notamment destinés aux générations futures et aux efforts de diversification de l'économie (voir: BAD/OCDE, *Perspectives Economiques en Afrique*, 2008). Le secteur des hydrocarbures est géré par la Société Nationale GE-Pétrol, et indirectement par les ministères des Mines et de l'énergie, des Finances et du budget, et de l'Economie et de la planification.

¹² Un rapport du FMI de 2005 notait que la dette publique extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait à 133 millions de dollars, soit 0.2% des exportations du pays.

3.3 *Persistence de la pauvreté*

En dépit de la hausse exceptionnelle du revenu national au cours de la décennie 2000, la pauvreté n'a pas diminué en Guinée équatoriale. Une enquête nationale effectuée en 2006 a révélé que "76,8% de la population est pauvre, ce qui correspond à un coefficient de pauvreté de 66,4% des ménages"¹³. L'enquête précise que la pauvreté affecte particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans, les femmes seules, et les familles nombreuses de type monoparental ayant au moins six enfants. L'ensemble de ces personnes représente 79% des ménages, ou 89% de la population.

La pauvreté est plus marquée dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. La même enquête de 2006 souligne l'hétérogénéité de cette pauvreté puisque la pauvreté frappe aussi bien les chômeurs que les travailleurs recevant un bas revenu.

Tableau 3
Les principales causes de la pauvreté en Guinée équatoriale

	Hommes	Femmes	Total
Manque de travail	65.5	61.1	64.5
Manque d'éducation	9.4	14.8	10.6
Manque de terre cultivable	9.0	12.4	8.8
Esclavage	7.4	10.1	8.0
Paresse	10.4	9.5	10.2
Pratique de la sorcellerie	10.1	10.2	10.1
Mauvaise gestion des biens publics	12.9	14.6	13.3
Corruption	14.0	16.3	14.5
Faible revenu	13.9	18.2	14.8
Autres	7.6	14.8	8.1

Source: Ministerio de Planificacion, Desarrollo Economico e Inversiones Publicas, *Estudio del perfil de pobreza en Guinea Ecuatorial*, EEH, 2006.

¹³ Ministerio de Planificacion, Desarrollo Economico e Inversiones Publicas, *Estudio del perfil de pobreza en Guinea Ecuatorial*, EEH, 2006. Le concept de pauvreté a deux sens dans cette étude. Il s'agit de la *pauvreté monétaire*, évaluée en termes de revenu (principalement le salaire), et la *pauvreté subjective* ou non monétaire, identifiée subjectivement à travers des questions concernant le niveau de vie des ménages et une classification des ménages.

Tableau 4: Guinée équatoriale: Produit intérieur brut par secteur (en milliards de F CFA courants)

Secteurs	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<u>Primaire:</u>	268.5	221.7	406.8	775.8	1096.4	1258.9	1352.9	2198.2	3381.5	3816.8	4016.7
Agriculture	25.6	29	30	32.6	36.8	38	46.7	50.2	58	64.5	70.3
Bois	45.3	23.4	39.6	36.9	33.5	26.7	14.5	22.6	14	23.8	32
Pêche	0.4	1.6	0.5	0.7	1.1	1.6	1.8	2	2.3	2.5	2.8
Pétrole brut	197.2	167.7	336.7	705.6	1025	1192.6	1289.9	2123.4	3307.2	3726	3911.6
<u>Secondaire:</u>	6.0	7.1	8.0	12.6	80	110.5	141.3	207.0	283.2	484.4	927.9
Extractions gazières					59.3	81.4	106.8	141.7	198.4	340.6	739.2
Industries manufacturières	0.8	0.8	0.9	1.5	1.8	2.1	2.6	3.3	4	4.8	5.9
Electricité, eau, etc.	1.7	2.4	2.8	3.4	4.9	6	7	10.3	13.9	20	25.8
Bâtiment et travaux publics	3.5	3.9	4.3	7.7	14	21	24.9	51.7	66.9	119	157
<u>Tertiaire:</u>	17.4	19.7	24.8	31.0	44.4	61.4	74.9	86.2	105.8	117.7	137.3
Commerce, hôtels, restaurants	6	6.4	6.8	9.5	13.5	17.2	21	27.8	32.2	36	39.6
Transports et télécommunications	1.1	1.2	1.2	1.6	2.2	3.4	4.1	4.5	5.2	5.8	6
Institutions financières et services immobiliers	1.1	1.2	1.2	2.1	3.2	3.7	4.5	7.3	12.2	14.1	17.1
Administrations publiques	7.4	9.1	12.6	13.8	19.4	30	34.5	34.9	42.6	46.6	57.5
Autres services	1.8	1.8	3	4	6.1	7.1	10.8	11.7	13.6	15.2	17.1
PIB au coût des facteurs	291.9	248.5	439.6	819.4	1220.8	1430.8	1569.1	2491.4	3770.5	4418.9	5081.9
PIB aux prix du marché	307	260.2	454.4	838.3	1242.5	1454.3	1600.4	2522.3	3800.7	4457.9	5129.7

Source: BEAC, 2008

Tableau 5: Guinée équatoriale: Opérations financières de l'Etat (en milliards de F CFA courants)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes totales	77	85,3	172,4	352,7	414,5	472,3	773,5	1410,2	2123,9
Recettes pétrolières (fiscales et non-fisc.)	53,5	61,7	135,3	303,8	362,5	410,8	700,3	1307,5	1982,9
Recettes non-pétrolières	21,7	23,6	35,8	44,2	52	61,5	73,2	102,7	141
Dons extérieurs	1,8	0,0	1,3	4,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales	80,7	76,5	113,2	155,9	227,3	257,5	486,9	615,5	956,4
Dépenses courantes:	51,3	45,7	56	61,9	100,7	87,8	123,9	169,5	197,6
. salaires	9,1	12,6	12,8	17,4	26	27,5	30,9	36,6	40,6
. intérêts sur la dette publique intérieure	0,4	1,1	0,9	0,3	1,4	0,4	0,9	0,7	1
. intérêts sur la dette publique extérieure	4,1	3,9	4	4,9	2,6	2,3	3,5	7,1	3,4
. autres dépenses courantes (y compris dépenses extrabudgétaires)	37,7	28,1	38,3	39,3	70,7	57,6	88,5	125	152,6
Dépenses en capital:	29,4	30,8	57,2	94	126,6	169,7	363,0	446,0	758,8
. dépenses budgétaires	25,1	30,8	55	89,3	126,6	169,5	362,2	444,6	757,9
. dépenses financées sur emprunts extérieurs	4,3	0,0	2,2	4,7	0,0	0,2	0,8	1,4	0,9

Source: Banque de France (différents rapports sur la Zone franc)

Comme l'indique le tableau 3, la principale cause de la pauvreté est le manque d'emplois. Le secteur pétrolier, du fait de sa haute intensité en capital et en main d'œuvre qualifiée, contribue peu à remédier au problème du chômage, et il est fréquent que les emplois offerts par le secteur formel non-pétrolier ne trouvent pas d'offre de main d'œuvre adéquate parmi les Equato-guinéens. L'enquête nationale sur la pauvreté précise que 65,5 % des ménages résidant à Malabo, 57% des ménages de Bata et 65% des foyers vivant dans les autres régions n'ont pas de travail. L'enquête met en évidence le sentiment d'exclusion sociale ressenti par une grande partie de la population: 79% des ménages considèrent que la Guinée équatoriale n'est pas un pays pauvre, et pourtant, 84% des ménages reconnaissent qu'eux-mêmes et leurs voisins immédiats sont pauvres. Les ménages pauvres n'ayant généralement pas les moyens d'exploiter la terre, ils ont peu de perspectives d'amélioration de leur niveau de vie. D'autres sources confirment ce diagnostic de pauvreté. Une étude de la Banque Africaine de Développement et de l'OCDE précise que "67% de la population totale vivait dans la pauvreté extrême (moins d'un dollar par jour) entre 1994 et 2001; cette proportion s'élevait à 70% dans les zones rurales, contre 60% en milieu urbain"¹⁴.

Un rapport des Nations Unies, en 2006, soulignait l'inexistence de bases objectives pour évaluer la pauvreté en Guinée équatoriale¹⁵. Il concluait néanmoins qu'à la lumière des rares études disponibles, la pauvreté absolue (moins d'un dollar par jour) affecterait plus de 60% de la population du pays, et que 80% de la population dispose de moins de 2 dollars par jour. La moitié de la main d'œuvre active, notamment située dans le secteur primaire, a une très faible productivité et contribue très peu au revenu national. La main d'œuvre qualifiée, pour sa part, a du mal à se faire employer de façon stable, en dépit de l'effet multiplicateur du secteur pétrolier sur la construction et les services¹⁶.

¹⁴ BAD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique: la Guinée Equatoriale*, 2008.

¹⁵ Equipe de pays du Système des Nations Unies, *Bilan commun de pays (CCA)*, République de Guinée Equatoriale, 2006.

¹⁶ Par ailleurs, une étude du Ministère de la Planification et du développement économique, en 2002, reconnaissait que l'évolution en termes réels du pouvoir d'achat des salaires, depuis une décennie, avait été moins favorable dans le secteur privé que dans la fonction publique (Ministère de la Planification et du développement économique, Bilan économique, 2002).

L'évolution rapide du revenu par habitant s'est accompagnée d'une aggravation de l'inégalité des revenus. L'indice de Gini était estimé, en 2001, à 0.502¹⁷. Les 20% les plus pauvres parmi les ménages se partageaient seulement 2,4% de la dépense totale des ménages, alors que les 20% les plus riches représentaient 53% du même indicateur. Les trois quarts les plus pauvres de la population se partageaient seulement 43% du revenu total disponible, alors que le quart supérieur s'en appropriait 57%.

L'enrichissement rapide du pays a eu des conséquences sociales très négatives en raison de l'exode rural massif et du développement urbain incontrôlé, souvent sans adduction d'eau potable ni assainissement¹⁸, et avec une électrification sauvage. D'importants segments de population, parmi les pauvres, sont installés dans des zones inondables où de graves risques (notamment d'éboulement) pèsent sur la sécurité des personnes.

4. Situation du pays par rapport au critère de retard dans le développement du capital humain

Le critère de retard dans le développement du capital humain est quantifié à l'aide d'un indice composite, l'indice de capital humain (*Human Assets Index/HAI*) incorporant:

- * le pourcentage de population mal-nourrie
- * le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- * le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire
- * le taux d'alphabétisation des adultes.

En l'absence de statistiques nationales relatives à ces quatre variables, on ne peut prendre en considération que les statistiques internationales.

¹⁷ Ministerio de Planificacion, Desarrollo Economico e Inversiones Publicas, Estudio del Perfil de Pobreza en Guinea Ecuatorial, EEH 2006.

¹⁸ Selon le rapport 2006 du système des Nations en Guinée équatoriale (Bilan commun de pays), 10% de la population ne bénéficie d'aucune évacuation des eaux usées, et 55% des Equato-guinéens utilisent encore des latrines traditionnelles.

Tableau 6

Guinée équatoriale: Statistiques de malnutrition, mortalité des enfants, scolarisation et alphabétisation

Banque Mondiale (estimations 2000-2006)	Guinée équatoriale	Afrique sub-saharienne
Taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans	19%	30%
Espérance de vie à la naissance	42 ans	47 ans
Taux de mortalité des enfants moins de 5 ans (pour 1000)	123	96
Population ayant accès à l'eau potable	43%	56%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire	114%	92%
Population alphabétisée (âgée de plus de 15 ans)	87%	59%
UNICEF (estimations 2000-2006)	Guinée équatoriale	Afrique sub-saharienne
Espérance de vie à la naissance (2006)	51 ans	47 ans
Taux de mortalité infantile (2006)	124 pour 1000	96 pour 1000
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale, modérée ou grave (2000-2006)	19%	
Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard grave de croissance (2000-2006)	39%	
Pourcentage de la population utilisant des sources d'eau potable (2004)	43 %	56%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire (2000-2006)	81%	92%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire (2000-2006)	30% (garçons 8%, filles 22%)	
Taux d'alphabétisation des adultes (2000-2005)	87%	

Source: Banque Mondiale: fiche-pays (mars 2008); UNICEF: Statistiques sur la Guinée équatoriale (2008)

4.1 Nutrition

Les informations disponibles au sujet de la nutrition des adultes sont trop anciennes pour être significatives. Une étude de l'UNICEF en 1992-1993 indiquait que seulement 20% d'entre eux parvenaient à satisfaire 100% de leurs besoins en calories et protéines selon les normes de l'OMS (2.675 calories et 62 g de protéines par jour). En dépit du manque de données récentes sur la question, les causes suivantes de malnutrition ont été soulignées comme restant d'actualité¹⁹:

- (i) le faible pouvoir d'achat des ménages limite leur accès à une alimentation suffisante et équilibrée;

¹⁹ Rapport du Système des Nations Unies en Guinée équatoriale, Bilan commun de pays (CCA), 2006

- (ii) la faiblesse de la production locale de produits alimentaires est telle que nombre de produits consommés en Guinée équatoriale doivent être importés de pays voisins. Ces importations alimentaires tendent à augmenter le coût de l'alimentation dans le pays;
- (iii) l'insuffisance des moyens de transport, de conservation et de transformation des produits alimentaires locaux limite l'accès à ces produits;
- (iv) l'absence de sensibilisation des populations aux questions relatives à la nutrition contribue à la malnutrition.

Selon la Banque Mondiale, entre 1995 et 2002, près de 39 % des enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition. Selon l'UNICEF, la même proportion des enfants de moins de cinq ans souffriraient d'un retard de croissance dû à la malnutrition, et 19% des mêmes enfants présentaient des insuffisances pondérales modérées ou graves entre 2000 et 2006.

4.2 *Mortalité des enfants*

Lors de la révision 2006 de la liste des PMA, le *CDP* estimait le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à 181 pour 1000 (2000-2005). La Banque Mondiale estimait toutefois ce taux, pour la période 2000-2006, à 123 pour 1000. Les autorités sanitaires soutiennent cette dernière estimation, et l'expliquent par une certaine amélioration des infrastructures de santé après la construction des centres hospitaliers de Malabo et Bata et l'installation d'équipements permettant d'accueillir et mieux soigner les patients.

Selon l'UNICEF, le taux de mortalité infantile (enfants de moins d'un an) s'est pourtant accru de 103 pour 1000 en 1990 à 124 pour mille en 2006. Le Bureau Régional de l'OMS en Afrique impute cela à la faible couverture vaccinale (en dessous de 50%) face à la recrudescence des maladies infectieuses dans le pays.

L'OMS précise que les maladies infectieuses expliquent plus de 85% des consultations médicales (paludisme, infections respiratoires aiguës, diarrhée, principales causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans). Le taux de séropositivité VIH est estimé à 7,2% dans la population de 15 à 49 ans (plus de 4.000

nouveaux cas ont été dépistés en 2006-2007), et le nombre de cas de tuberculose a aussi augmenté, passant de 305 en 1995 à 591 en 2000. Cet état sanitaire, pour le moins atypique s'agissant d'un pays considéré comme ayant vocation à sortir de la catégorie PMA, s'explique principalement par les faits suivants:

- (i) alors que des efforts de construction de nouvelles infrastructures de santé ont été accomplis, les ressources humaines dans le secteur restent insuffisantes et peu qualifiées ;
- (ii) l'accès aux services de santé, très inégalitaire, est difficile pour les populations les plus vulnérables; ceci explique notamment la faible couverture vaccinale pour les enfants;
- (iii) les ruptures de stocks de médicaments sont fréquentes, du fait d'une gestion hospitalière inadaptée aux besoins;
- (iv) les programmes de sensibilisation à la prévention des maladies infectieuses sont intermittents et mal organisés.

Un important rapport national affirmait en 2007 que le gouvernement avait la volonté d'améliorer le bien-être de la population par une plus grande attention au secteur de la santé²⁰. Parmi les faits considérés comme marquant un progrès dans ce sens, on note que 61% des femmes enceintes font au moins une consultation prénatale, et que 44% font le test volontaire de VIH-SIDA (2006). Sur ce plan, la Guinée équatoriale fait mieux que la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne. Les antirétroviraux pour le traitement du SIDA sont désormais gratuits.

4.3 *Scolarisation*

En 2006, le *CDP* notait un taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire de 30% (2002-2003). Ce chiffre est confirmé par l'UNICEF, selon laquelle le même taux de 30% cache un contraste assez marqué entre garçons (38%) et filles (22%), selon des données basées sur la période 2000-2006. D'importantes disparités sont observées entre les régions de province et les grandes villes sur le plan de la scolarisation. Le gouvernement, en 2007, expliquait la faiblesse de cette performance

²⁰ "Agenda pour une diversification des sources de la croissance: Diagnostic stratégique", Tome 1, avril 2007

(et de la capacité du pays à développer ses ressources humaines en général) par le nombre insuffisant d'écoles et de centres de formation professionnelle, et par l'absence d'infrastructures adéquates dans le domaine de l'éducation (eau potable, mobilier, électricité, informatique, etc.). Pourtant, comme le montre le tableau 7, le taux brut de scolarisation secondaire des filles est légèrement plus bas en Guinée équatoriale (23%) que dans l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne (25%).

En l'absence de statistiques nationales sur la scolarisation, il n'est pas possible d'évaluer les disparités, sur ce sujet, entre les grandes villes et les campagnes. Le gouvernement a toutefois reconnu que le nombre d'enseignants qualifiés était très insuffisant par rapport à la demande, notamment dans les zones rurales. La majorité des enseignants qualifiés sont des religieux et/ou des étrangers travaillant à temps partiel. L'ambition gouvernementale de parvenir à une "éducation pour tous" suppose un très gros effort sur le plan des infrastructures et du personnel.

Tableau 7
Guinée équatoriale: Indicateurs d'éducation sélectionnés

Indicateurs	Guinée équatoriale	Afrique sub-saharienne
Données utilisées en 2006 par le CDP		
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire	30%	
Taux d'alphabétisation des adultes	84%	
Données Banque Mondiale (2000-2005)		
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire	114%	92%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire	31%	26%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire: garçons	40%	30%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire: filles	23%	25%
Population de plus de 15 ans alphabétisée	87%	59%
Données UNICEF (2000-2006)		
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire: garçons (2000-2006)	38%	30%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire: filles (2000-2006)	22%	25%
Taux d'alphabétisation des jeunes hommes, 15-24 ans, (2000-2006)	95%	76,8%
Taux d'alphabétisation des jeunes femmes, 15-24 ans, (2000-2006)	95%	67,1%

Sources: Banque Mondiale, UNICEF

4.4 *Alphabétisation des adultes*

En 2006, le *CDP* considérait que le taux d'alphabétisation des adultes était de 84%. Un rapport du Ministère de la Planification et du développement économique, en 2002, estimait que 88,7% de la population équato-guinéenne savait lire et écrire (90,8% chez les hommes, 87,7% chez les femmes)²¹. Selon l'UNESCO, le taux d'alphabétisation des adultes était de 80,7% en 2000-2006 (62% pour l'ensemble de l'Afrique centrale)²². Toutefois, le contraste entre un taux d'alphabétisation des adultes relativement élevé (supérieur à 80%) et un taux de scolarisation secondaire bas (aux environs de 30%) souligne les limites du concept d'alphabétisation, car l'aptitude supposée à écrire et à lire cesse d'ouvrir la voie à une qualification plus avancée et à une amélioration du niveau de vie quand l'enseignement primaire n'est pas complété par une éducation secondaire.

Savoir si un progrès structurel (un développement irréversible des ressources humaines) en proportion de l'enrichissement du pays sera un jour possible dans le secteur de l'éducation comme dans celui de la santé est une question dont l'importance semble s'accroître d'année en année.

5. Situation du pays par rapport au critère de vulnérabilité économique

Aucune économie en développement n'est exempte de vulnérabilité. Il importe toutefois de discerner, parmi les paramètres caractérisant les différentes formes de vulnérabilité, ceux qui correspondent réellement à une fragilité par rapport à des chocs extérieurs déstabilisant contre lesquels un pays ne pourrait rien. Le bien-fondé de l'indice de vulnérabilité économique des Nations Unies a été reconnu pour de nombreux pays exposés à de tels chocs. Son adéquation au cas de la Guinée équatoriale paraît moins évidente.

²¹ Rapport du Ministère de la Planification et du développement économique, *III Censo General de poblacion y viviendas, Analisis Demografico, Tema IV, Alfabetizacion, Escolarizacion Instruccion*, Malabo, Juilo 2002.

5.1 *Chocs d'origine naturelle*

L'origine volcanique des îles de Bioko et d'Annobon a créé une topographie extrêmement accidentée, avec des pics culminant jusqu'à 3.000 mètres d'altitude. Cette topographie abrupte et la présence des vents océaniques du sud-ouest entraînent d'extrêmes variations de pluviométrie (avec des phases de pluie très abondantes, notamment dans la partie sud de l'île de Bioko), dont l'impact sur l'agriculture de subsistance peut être très négatif²³. Toutefois, mesurée à long terme comme une des composantes de l'indice de vulnérabilité économique, l'instabilité de la production agricole de la Guinée équatoriale n'est pas particulièrement élevée: elle était, sur la période 1979-2004, légèrement inférieure à la moyenne des autres pays en développement couverts par l'indice. Plus frappante est la sous-exploitation du potentiel agricole, qui est due aux faiblesses structurelles du secteur plus qu'aux variations pluviométriques²⁴.

Il convient aussi de noter l'exposition du pays et de son espace maritime aux risques de pollution marine liés à l'exploitation "offshore" du pétrole.

5.2 *Chocs d'origine économique*

Il y a eu en Guinée équatoriale, à travers l'évolution phénoménale des exportations au cours de la décennie 2000, une instabilité de fait que l'on peut qualifier de "choc positif". On peut tout de même parler d'une certaine vulnérabilité par rapport aux prix internationaux des hydrocarbures. Comme l'indique le tableau 8, le prix du baril de pétrole exporté par le pays n'a pas diminué entre 2001 et 2007, mais le volume total d'exportation de pétrole s'est légèrement contracté en 2006. Ce ralentissement a résulté de la mise en exploitation de nouveaux gisements pétroliers dans le Golfe de Guinée, qui a provoqué une mobilisation de main d'œuvre sur les

²² Institut de statistique de l'UNESCO, *Education en Guinée Equatoriale*, 2006.

²³ Voir: Programme ECOFAC, Dossier spécial: Aspects de l'écologie des îles du Golfe de Guinée, Bulletin sur l'Environnement en Afrique Centrale, N°5, 1995

²⁴ Tant pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente, moins de 20% de la surface cultivable disponible est effectivement utilisée (Rapport national sur l'Agenda pour une diversification des sources de croissance, 2007). On peut citer, parmi les faiblesses structurelles du secteur, la rareté de la main d'œuvre qualifiée, l'absence d'organisation de planteurs et d'unité de transformation agricole, l'absence de projets de recherche et de développement agricole, et le manque de matériel agricole moderne et de mécanisme de crédit agricole.

nouveaux sites au détriment des anciens. Une reprise sera observée quand les performances de 2009 seront connues.

Les exportations de cacao ont connu une instabilité au cours des 10 dernières années, sous l'effet combiné des facteurs prix et quantité. Le secteur a souffert de l'augmentation des coûts des intrants, de la rareté de la main-d'œuvre, et de l'instabilité des prix à la production (826 F CFA/kg en 2006, comparé à 1.076 F CFA/kg en 2003). Une évolution aussi contrastée a été observée dans le secteur du café.

Le secteur du bois a également connu une instabilité, tant à la production qu'à l'exportation. Les quantités de grumes produites étaient de 12% moins élevées en 2007 qu'en 2000. Afin de préserver le patrimoine forestier, le gouvernement a limité les périmètres d'exploitation et le nombre des entreprises opératrices. Ainsi la surface exploitée a-t-elle été réduite à 400.000 hectares (1.2 million en 1994), et le nombre des entreprises à une quinzaine (52 en 1994).

Enfin, les eaux territoriales de la Guinée équatoriale sont riches en poisson, mais mal exploitées. La pêche industrielle dispose de faibles moyens de production (seulement 12 bateaux), et la pêche artisanale souffre d'un manque d'investissement, seuls quelques hommes d'affaires appuyant économiquement les pêcheurs artisanaux. Les dernières statistiques disponibles indiquent une diminution des captures au cours des années récentes, une tendance qui reflète la vétusté de la flotte artisanale. La construction d'une usine de transformation du poisson à Mbini (par la société Cepesca SA) pourrait faire remonter la production nationale dans les prochaines années.

Tableau 8
Guinée équatoriale: Capture de poisson et crustacés (en tonnes)

Type d'activité	2002	2003	2004	2005	2006
Pêche industrielle	2020	1709.5	685	-	-
Pêche artisanale	300	167	495.3	453	340
Importations de poisson congelé	735	802	214	879	784

Source: Direction Générale de la Pêche de la Guinée équatoriale, 2007.

Tableau 9

Guinée équatoriale: Evolution de la production, de l'exportation et des prix des produits de base

Les principaux produits d'exportation	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut:											
Production (en millions de tonnes)	3	4.1	5.1	5.9	9.7	11.5	13.3	17.6	17.9	17.1	17.5
Exportation (en millions de tonnes)	3	3.9	5	6	9.6	11.4	13.2	17.4	17.9	17.1	17.5
Prix du baril <i>spot crude</i> (en \$ des EU)	19.3	13.1	18	28.2	24.3	25	28.9	37.8	53.4	64.3	71.1
Prix du baril de brut de GE (en \$ des EU)	18.4	12.5	17.7	26.2	22.7	23.4	25.9	34.4	51	60.2	67
Décote moyenne du pétrole de GE	0.9	0.6	0.3	2	1.6	1.5	3	3.4	2.3	4.1	4.1
Méthanol et autres gaz:											
Exportation (en milliers de tonnes)	--	--	--	--	473	725.3	769.8	1152.9	1490.2	1644.4	3339.8
Prix mondial du méthanol (en \$ des EU/t)	--	94	129.2	202.7	180.2	169.7	251.5	245.3	266.2	417.3	485.9
Bois:											
Production de grumes (en milliers de m3)	687.7	421.9	788.6	689.2	634.8	510.3	500.8	482.3	512	511.8	608.1
Production de bois débités (en m. de m3)	--	--	--	25.7	35.1	21.2	27.7	31.2	46.4	51.2	66.9
Exportation (en milliers de m3)	706.3	401.6	664.1	733.9	620.8	537.2	531	528.7	460.8	460.6	547.3
Prix mondial des grumes (en \$ EU/m3)	238	163	187	190	159.8	162.4	187.1	197.4	202.2	238.5	268
Cacao:											
Production (en milliers de tonnes)	6.8	5	4.5	4.8	3.4	3.7	2	4	2.2	3	3.5
Exportation (en milliers de tonnes)	6.8	5	4.4	3.6	4.4	1.6	2.4	4	2.2	3	3.5
Prix mondial du cacao (en \$ EU/tonne)	1619	1676	1135	903.9	1088.4	1779	1753.1	1550.7	1544.7	1590.6	1958.1
Café:											
Production (en tonnes)	200	14	62	87	83.3	65.2	83.7	197.6	108.4	108.4	118.2
Exportation (en tonnes)	67.2	14	62	87	83.3	65.2	83.7	197.6	108.4	108.4	118.2
Prix mondial du Robusta (en cents/livre)	81	84	67.7	42.2	27.3	30.8	38.4	37.3	53.4	70.3	88.3

Source: Administrations nationales de Guinée équatoriale, FMI, OCDE, Banque de France, BEAC, Nations Unies (World Economic Outlook, 2008).

L'indice d'instabilité des exportations de biens et de services –variable qui entre dans la formulation de l'indice de vulnérabilité économique– révélait une instabilité élevée des exportations de la Guinée équatoriale lors de la révision 2006 de la liste des PMA (de 70% supérieure à la moyenne des autres pays en développement). Or l'instabilité en question n'a pris la forme que d'une croissance rapide des recettes d'exportation pétrolière du pays au cours de la décennie 2000. Ces dernières représentent aujourd'hui 90% (et l'ensemble des exportations d'hydrocarbures 99%) des exportations totales de marchandises du pays (voir tableau 10). Le bien-fondé de l'indice d'instabilité des exportations est ainsi occulté par l'écrasement de la structure des exportations par les hydrocarbures, dont la croissance phénoménale, même mesurée sur seulement un tiers de la période d'observation de l'instabilité des exportations, a constitué un choc positif. En définitive, il n'y a pas eu de fluctuation, mais une progression très rapide des exportations de la Guinée équatoriale.

Tableau 10
Guinée équatoriale:
Principales exportations de marchandises et de services (selon le FMI)
(en millions de dollars des EU)

Exportations	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pétrole brut	1569	1909	2558	4342	6563	7197
Gaz liquéfié	19	18	23	29	189	410
Méthanol	85	122	169	263	389	324
(Total des hydrocarbures)	1.673	2.049	2.750	4.634	7.141	7.931
Bois	53	48	54	56	50	57
Cacao	1,6	2,3	4,4	6,1	3,5	4,7
Café	0	0	0,1	0,1	0,1	0,1
Exportations totales de marchandises	1.738	2.113	2.825	4.715	7.215	8.013
Exportations totales de services	21	25	34	51	70	83
Exportations totales de biens et services	1.759	2.138	2.859	4.766	7.285	8.096

Source: Données extraites de différents rapports du Fonds Monétaire International

5.3 *Exposition aux chocs extérieurs*

La forte concentration de l'économie dans le secteur des hydrocarbures et le développement rapide dont ce dernier a fait l'objet sont aujourd'hui générateurs de chocs positifs. Pourtant, cette situation de dépendance extérieure est aussi une caractéristique de la vulnérabilité économique du pays, car une éventuelle extinction de l'exploitation du pétrole et du gaz laisserait une économie hors-hydrocarbures atrophiée, voire exsangue, compte tenu du déclin de l'agriculture et de l'improbabilité d'une part accrue, à l'avenir, des secteurs du bois et de la pêche.

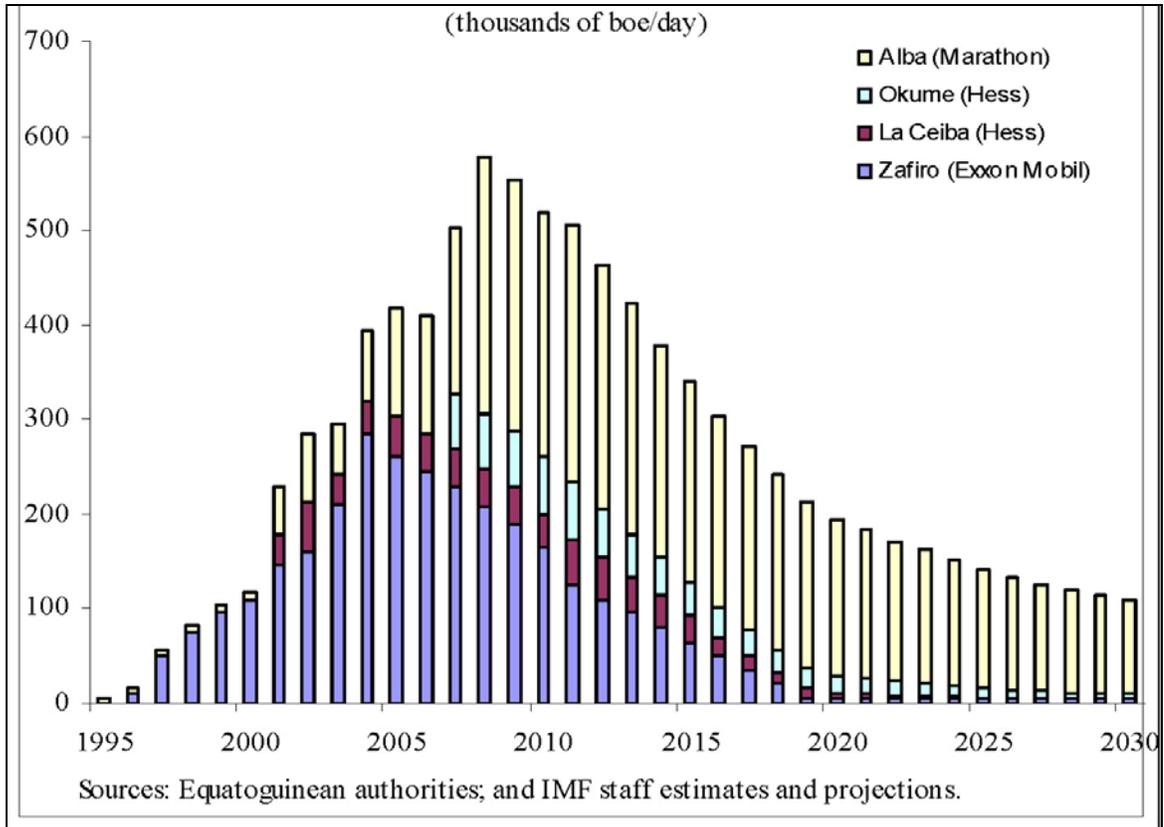
Selon les projections du cabinet *Management Consulting*, "les réserves pétrolières de la Guinée équatoriale diminueront fortement, voire disparaîtront, d'ici 30 ans. Une pointe de production est attendue dès 2008, suivie d'une baisse continue. Certes, de nouvelles prospections ainsi que l'évolution des technologies d'extraction peuvent changer la donne et retarder ce déclin. De même, la baisse de la production pétrolière pourrait être compensée dans les prochaines années par le développement de la production du gaz"²⁵. La perspective de tarissement des ressources pétrolières du pays est illustrée par le graphique 4.

Le bois et le cacao n'étant pas susceptibles de revenir un jour au premier plan de l'économie équato-guinéenne, les perspectives de cette dernière à long terme restent très incertaines. Il convient donc de se demander si l'actuel pic d'enrichissement par le pétrole, et l'avènement éventuel d'un nouveau pic de prospérité par le gaz permettront au pays d'effectuer les progrès structurels qui le doteront de capacités productives substantielles dans le long terme. De ces dernières dépendra la capacité du pays, s'il parvient entre temps à effacer la pauvreté, à ne pas laisser la population y retomber à long terme. Les progrès structurels en question, qui tardent aujourd'hui à se manifester, concernent l'objectif de développement du capital humain (y compris dans sa dimension d'équité) et l'objectif de diversification vers des activités économiques durables.

²⁵ Management Consulting, *Agenda pour une diversification des sources de la croissance, Diagnostic stratégique*, Guinée Equatoriale, Tome 1, 2007

Graphique 4:

Guinée équatoriale: Estimations et projections de la production de pétrole brut
(en milliers de barils par jour, à partir de 4 sites d'extraction)



Source: Management Consulting

Hormis l'hypothèse d'épuisement des réserves d'hydrocarbures, l'exposition du pays à différents risques exogènes reste modérée. En particulier, l'isolement géographique, dont un indice entre dans la formulation de l'indice de vulnérabilité économique, n'est pas un handicap majeur pour la Guinée équatoriale, bien que l'isolement de la partie insulaire du pays par rapport à sa partie continentale entraîne des coûts élevés pour le développement des infrastructures de transport. Les autorités ont entrepris de développer et de diversifier les infrastructures routières et maritimes, et de renforcer les liaisons aériennes.

En 2006, la longueur des routes goudronnées a doublé, grâce au soutien financier et technique de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne. Dans la partie continentale du pays, une nouvelle route reliant Bata à la frontière orientale a été construite avec l'aide de la Chine. Sur l'île de Bioko, la route

reliant Malabo à Luba et Riaba a été goudronnée. Par ailleurs, les deux principales villes du pays, Bata et Malabo, devraient bénéficier d'autres projets en cours.

Dans le domaine du transport aérien, les projets de rénovation et d'extension des aéroports de Malabo et de Bata sont soutenus par la BAD et le Fonds Koweïtien de Développement. L'aéroport de Malabo peut désormais accueillir désormais les gros porteurs. Enfin, les infrastructures maritimes se développent également : le port de Malabo, qui offre 204 mètres de quais pour une capacité annuelle de 200.000 tonnes, est en cours d'agrandissement. Les travaux devraient offrir 1.400 mètres de quais à l'horizon 2009, répartis en trois unités répondant aux normes internationales. Malabo pourra ainsi accueillir des navires et porte-conteneurs de tous gabarits.

6. Conclusion: des ressources abondantes, un progrès structurel à peine amorcé

Quel regard porter sur un pays qui ne satisfait aucun des critères de progrès structurel, et qui néanmoins possède les moyens de mettre en œuvre un tel progrès? Faut-il attendre que ce progrès ait commencé à se manifester pour que l'on puisse considérer comme légitime la perte du régime PMA? Doit-on décider d'un tel reclassement du pays à partir du simple constat d'un enrichissement soudain?

La Guinée équatoriale satisfait un seul des critères de sortie établis par le *CDP*, et a vocation à perdre le régime PMA en vertu de l'amendement de 2005 à la règle de sortie. Les critères de progrès structurel selon la CNUCED²⁶ rejoignent les critères de capital humain et de vulnérabilité économique du *CDP*, mais à un degré de détail plus élevé. L'accent est mis par la CNUCED sur deux dimensions-clés de ce qu'il est convenu d'appeler le progrès structurel ("catalytique" et irréversible): un progrès vers d'authentiques capacités productives, et une réduction réelle de la pauvreté comme résultat de ce progrès.

Les six observations suivantes permettent d'affirmer que la Guinée équatoriale n'a jusqu'ici fait la preuve d'aucun progrès structurel probant.

²⁶ *Assessing structural progress in countries that are deemed eligible for graduation: implications for the triennial review of the list of LDCs*, Note by UNCTAD, 10 January 2008

(i) Les services relatifs à la santé et à l'éducation sont encore loin de permettre un développement significatif du capital humain de la nation. Le taux de scolarisation particulièrement bas dans l'enseignement secondaire illustre l'accumulation de retard dans ce domaine.

(ii) Le développement infrastructurel rapide que l'on observe dans les enclaves modernes du pays (essentiellement la capitale, Malabo) contraste fortement avec le sous-équipement dont doivent se contenter une grande majorité des Equato-guinéens. Pour ces derniers, il n'y a pas d'encouragement à une productivité plus élevée, notamment parce que les infrastructures de transport sont absentes ou vétustes dans une grande partie du pays.

(iii) Les capacités institutionnelles de l'Etat à encourager un investissement multisectoriel et générateur d'emploi restent embryonnaires, la puissance publique ne s'étant jusqu'ici intéressée qu'au secteur des hydrocarbures.

(iv) La phénoménale concentration pétrolière et gazière de l'économie a occulté l'idée d'une spécialisation économique élargie autour de pôles de capacité productive équitablement répartis et générateurs d'emploi et de revenu.

(v) L'augmentation spectaculaire du revenu national, bien que résultant d'une activité productive nationale (et non de transferts de l'extérieur comme dans de nombreux Etats), n'est pas le résultat d'un authentique développement des capacités productives du pays. Même si le secteur des hydrocarbures a pu avoir un effet d'entraînement sur diverses activités de construction et de services, ces dernières n'ont prospéré qu'en milieu urbain et dans le sillage direct de l'économie des hydrocarbures, c'est-à-dire loin de la majorité des habitants.

(vi) Le pays reste en définitive privé de ce qui devrait être la deuxième manifestation de progrès structurel après l'avènement de vraies capacités productives, c'est-à-dire un commencement de réduction de la pauvreté, par une répartition équitable de la richesse soudainement acquise.

En l'absence de progrès socio-économique structurel et en présence d'une prospérité financière comptable, la question du reclassement de la Guinée équatoriale est atypique. Elle pourrait se ramener à une réflexion sur ce que sera le moment le plus approprié –avant ou après le commencement du progrès structurel?– pour éventuellement priver le pays du traitement concessionnel que lui a conféré le régime PMA.